

SI L'HOMME N'EUT PAS PÉCHÉ, LE VERBE SE FUT-IL INCARNÉ ?

(Suite)



INSI donc aucune créature du ciel et de la terre n'a été appelée à l'être qu'après le Christ, et à cause de lui. Et de même que l'intention du but précède le choix des moyens, l'intention d'incarner le Fils de Dieu, qui est le but de toutes choses, a précédé le choix créateur de l'homme : avant qu'il eût péché et durant son état d'innocence, l'homme était ordonné au Christ. S'il en était autrement, si le Christ venait seulement comme réparateur du péché, les grâces d'avant le péché ne lui seraient point attribuables comme à la source première de toute grâce ; ce ne serait point par lui qu'Adam eût été créé dans l'état de justice et que les anges eussent été créés dans l'état de prédestination. Il n'aurait donc point sur les anges cette " primauté universelle " que lui reconnaît l'épître aux Colossiens (1).

Il ne serait pas vraiment le " premier-né de toute créature (2) ", puisque d'autres seraient nés à la grâce divine avant que Dieu eût pensé à lui, non pas sans doute en ce sens qu'il y ait eu une succession réelle de temps dans la pensée de Dieu, mais en ce sens qu'Adam innocent et les anges prédestinés eussent été dotés d'une grâce ne dérivant point de lui. On se réclame également, pour soutenir la thèse, d'un passage de l'Ecclésiastique où il est dit de la Sagesse, c'est-à-dire du Verbe : " Je suis sortie de la bouche du Très-Haut, la première avant toute créature (3). " Ce que le Concile de Sardes, dans sa lettre à tous les évêques, entend du Christ lui-même.

Mais ces interprétations ne tiennent pas un compte suffisant de l'intégrité des textes sacrés. Ce n'est pas simplement

(1) I, 18. — (2) *Ibid.*, 15. — (3) XXIV, [5].